

Transparence du financement des campagnes et des organisations politiques

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

BUDGET

Date du jour :	20.09.2021
Date de la votation :	07.11.2021

Nom de l'organisation politique :	Le Centre		
Inscrite au Registre des partis politiques :	OUI	Numéro de parti :	1
Nom de la campagne :	Campagne pour l'élection à la Préfecture de la Gruyère		

Dépenses	CHF	Recettes	CHF
Communication (site internet, réseaux sociaux, médias, journaux)	20 000	Dons et libéralités personnes physiques > CHF 5'000 CHF	0
Publicité (flyers, affiches, publications, produits dérivés)	10 000	Dons et libéralités personnes morales > CHF 1'000	0
Manifestations et événements		Autres dons et libéralités	10 000
Remboursement frais, débours (notamment aux bénévoles)		Contributions de Le Centre - Gruyère	10 000
Aides financières à d'autres formations politiques ou organismes		Contribution personnelle du candidat	10 000
Frais administratifs et divers		Autres produits divers	
TOTAL	30 000	TOTAL	30 000

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)

BUDGET

0

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)

BUDGET

0